

ZONTA FOUNDATIONS FOR WOMEN

**MARIAGE
DES
ENFANTS**

40 YEARS



LES MARIAGES FORCÉS DES ENFANTS : UNE VIOLATION DES DROITS FONDAMENTAUX

650 millions de filles et de femmes aujourd'hui en vie ont été mariées avant l'âge de 18 ans, soit 1 jeune femme sur 5 dans le monde

1 garçon sur 25 est marié avant ses 18 ans

LE MARIAGE PRECOCE DES ENFANTS

est une pratique qui prive des millions d'enfants

- de leur enfance
- de leur éducation
- de leur avenir

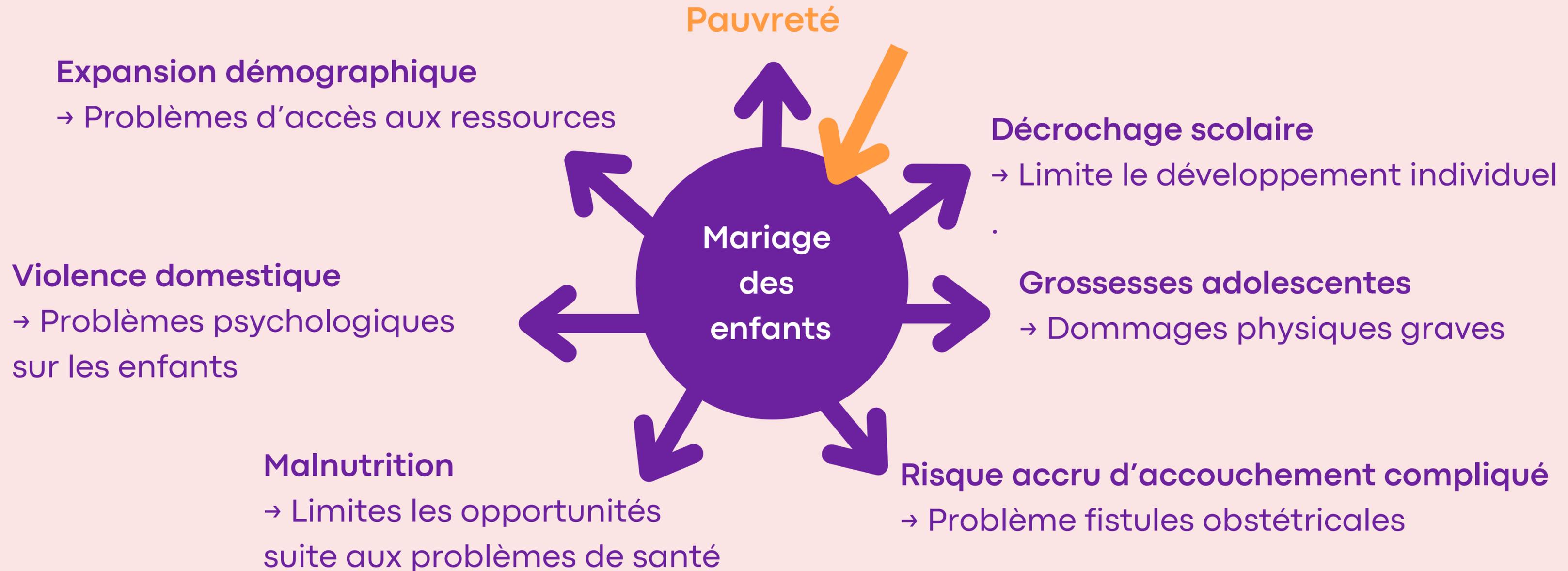


ZONTA
FOUNDATION
FOR WOMEN

40 YEARS

LES MARIAGES PRECOCES DES ENFANTS

LES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES



LES MARIAGES PRECOCES DES ENFANTS

DES ACTIONS POUR ERADIQUER CETTE PRATIQUE



Grâce aux fonds provenant des donations à la Fondation des Femmes, ZONTA INTERNATIONAL a contribué à la phase II 2022/2024 du programme visant à mettre en terme aux mariages des enfants et a permis à l'UNICEF et au FNUAP d'intensifier la mise en œuvre de leurs actions et ainsi de protéger les jeunes contre le risque de mariage précoce.

+de 6,3 millions d'adolescentes, âgées de 10 à 19 ans, ont bénéficié d'une éducation à la vie sexuelle, leur permettant de comprendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées .

+ de 155 millions de personnes ont été ciblées par une campagne de sensibilisation, via les médias traditionnels et les réseaux sociaux, contribuant ainsi à un changement progressif des mentalités.

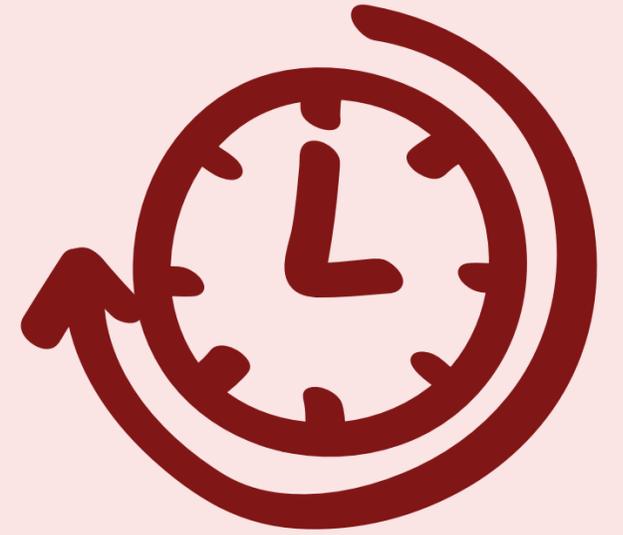
+ de 1 300 groupes locaux de développement des femmes ont été soutenus pour impulser un véritable changement dans leurs communautés en Ethiopie.

1 244 comités d'assistants communautaires en Zambie ont été créés pour détecter et prévenir les cas de mariage forcé, en collaborant avec les familles et les autorités locales.

UN ENGAGEMENT À LONG TERME : LA PHASE III (2024-2026)

Avec un budget de 1,5 million de dollars, la nouvelle phase du programme met l'accent sur la durabilité des actions :

- **Autonomisation** des adolescentes par le développement de compétences.
- **Amélioration** des services éducatifs, sanitaires et de protection de l'enfance.
- **Renforcement** des lois et des politiques pour protéger les filles et offrir un soutien aux adolescentes déjà mariées, divorcées ou veuves.
- **Aide aux gouvernements** à renforcer leurs plans visant à mettre fin aux mariages des enfants.



ZONTA
FOUNDATION
FOR WOMEN

40 YEARS

LA LUTTE CONTRE LES MARIAGES PRECOCES DES ENFANTS

UN COMBAT QUI NOUS CONCERNE TOUS

Mettre fin aux mariages forcés des enfants est une **responsabilité collective**.

Les gouvernements, les organisations internationales et les citoyens ont un rôle à jouer. En soutenant des initiatives comme celles menées par ZONTA INTERNATIONAL, l'UNICEF, l'NFPA et d'autres acteurs, il est possible d'offrir aux filles un avenir où elles pourront choisir librement leur destin.

Que pouvons-nous faire ?

- S'informer et sensibiliser notre entourage. 
- Faire un don à des organisations qui luttent contre cette pratique. 
- Soutenir les campagnes de sensibilisation et partager les témoignages des survivantes. 

Chaque action compte.

Ensemble, nous pouvons mettre fin aux mariages forcés et garantir un avenir meilleur aux générations futures.

Par un don à la **FONDATION POUR LES FEMMES ZONTA INTERNATIONAL** nous réussirons !